



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/50/578  
29 novembre 1995  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ARABE

---

Cinquantième session  
Point 58 de l'ordre du jour

### ÉDUCATION ET INFORMATION EN MATIÈRE DE DÉSARMEMENT

#### Rapport de la Première Commission

Rapporteur : M. Rajab SUKAYRI (Jordanie)

1. La question intitulée "Éducation et information en matière de désarmement" a été inscrite à l'ordre du jour provisoire de la cinquantième session de l'Assemblée générale conformément à la résolution 48/64 de l'Assemblée, en date du 16 décembre 1993.
2. À sa 3e séance plénière, le 22 septembre 1995, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire cette question à son ordre du jour et de la renvoyer à la Première Commission.
3. À sa 2e séance, le 12 octobre 1995, la Première Commission a décidé de tenir un débat général sur toutes les questions relatives au désarmement et à la sécurité internationale qui lui avaient été renvoyées, à savoir les points 57 à 78, 80 et 81. Les délibérations à ce sujet se sont déroulées de la 3e à la 11e séance, du 16 au 20 et les 25 et 26 octobre 1995. Le débat portant spécifiquement sur telle ou telle question dans le cadre de l'approche thématique adoptée a eu lieu du 30 octobre au 3 novembre (voir A/C.1/50/PV.3 à 11). Les projets de résolution correspondants ont été examinés aux 13e à 17e séances, du 6 au 9 novembre (voir A/C.1/50/PV.13 à 17) et les décisions à leur égard ont été prises aux 18e à 29e séances, les 13 à 17, 20 et 21 novembre (voir A/C.1/50/PV.18 à 29).
4. Pour l'examen du point 58, la Première Commission était saisie du rapport du Secrétaire général relatif à l'éducation et l'information en matière de désarmement (A/50/309).
5. À la cinquantième session de l'Assemblée générale, la Première Commission n'a pris aucune décision au titre du point 58.

-----